La France et ses économistes

Hélène Rey

Devenir économiste en France ... ou ailleurs.

Faire des études pour devenir professeur et/ou chercheur en économie est une sorte de parcours du combattant. Il faut d'abord obtenir un doctorat, c'est-à-dire passer des examens et produire des travaux de recherche originaux. La teneur scientifique de ces travaux doit être validée par des chercheurs établis, en particulier lors de la soutenance de thèse. Durant la dernière année du doctorat, la course au premier emploi commence. Les candidats les plus talentueux ou les plus chanceux décrocheront un poste d'enseignant chercheur et les autres réorienteront leur carrière ou retenteront leur chance l'année suivante. Tout cela est vrai aussi bien en France qu'aux Etats-Unis (ou au Royaume Uni). Mais la comparaison internationale s'arrête là. Au delà de cette description formelle de leur parcours, l'expérience des jeunes doctorants en sciences économiques est radicalement différente selon qu'ils sont restés en France ou ont choisi d'émigrer vers les Etats Unis ou la Grande Bretagne.

Devenons Française émigrée aux Etats Unis l'espace de quelques paragraphes. Mettons-nous dans la peau d'une jeune étudiante qui désire obtenir un doctorat (un PhD) en économie dans une bonne université américaine. Tout d'abord, la candidature est très compétitive : les universités choisissent leurs étudiants. Chaque printemps, un comité de professeurs du département d'économie se penchent sur tous les dossiers d'étudiants candidats et établissent une hiérarchie parmi les recrues potentielles. Sur quoi se basent-ils ? Sur le dossier scolaire, les lettres de recommandation ainsi que sur l'aptitude du candidat à avoir des scores élevés dans des examens, standardisés au niveau mondial et visant à tester la capacité d'analyse et de logique des étudiants. Les candidatures affluent de tous les continents si bien que les classes de doctorat sont généralement très internationales. Il n'est pas rare qu'il y ait moins de trois étudiants américains

admis dans une classe de trente soit moins de 10%[1]. Les étudiants les plus brillants reçoivent des offres de plusieurs universités qui vont ensuite entrer en compétition pour essayer de les attirer dans leur département d'économie respectif. Ainsi seront organisées des journées portes-ouvertes durant lesquelles les étudiants admis sont invités à venir découvrir, tous frais payés, les délices de la vie de campus à Berkeley, Princeton, MIT ou Harvard. Durant ces journées, les professeurs ainsi que les étudiants déjà en cours de PhD, sont sur le pied de guerre. Ils redoublent d'amabilité avec les candidats et dépeignent leur département sous les couleurs les plus attrayantes. « Ici », disent-ils, « les étudiants en doctorat sont vraiment guidés dans leur recherche par les professeurs. Les membres du département publient régulièrement dans les meilleures revues d'économie et nos étudiants, une fois diplômés, obtiennent un emploi dans les universités ou administrations les plus prestigieuses. Regardez nos statistiques, elles sont sur notre site internet. De plus, si vous venez ici, nous vous donnerons une bourse qui vous permettra de payer le coût de vos études et de vivre confortablement ». Pourquoi tant d'efforts ? Aux Etats-Unis les universités, privées ou d'Etat, sont en compétition permanente pour obtenir des ressources financières et pour recruter leurs professeurs et leurs étudiants. Il n'y a pas beaucoup de subventions garanties. Une des sources de financement majeure est constituée par les dons des anciens élèves, dons qui bénéficient d'une exemption fiscale. A Princeton par exemple, 75% d'une promotion en moyenne donne de l'argent à l'université après son entrée dans la vie active. En 2003, les dons ont totalisé 36.4 millions de dollars. Et les dons des anciens élèves constituent une part importante du budget de l'université. Quelles sont alors les universités qui vont arriver en tête dans cette course aux ressources ? Celles dont les étudiants réussissent le mieux dans la vie active ; celles dont le corps enseignant et l'administration sont les plus performants ; celles qui produisent le plus de recherche de haute qualité, que cela se traduise en nombre d'articles publiés dans les meilleures

[1] L'admission dans les programmes de doctorat aux Etats Unis ne « s'achète pas » et les études des étudiants sont en général financées entièrement par l'université ou par des bourses d'organismes extérieurs. L'admission en premier cycle, en revanche a été traditionnellement influencée par le niveau de richesse des élèves car les études sont très chères (une année d'étude dans une université privée coûte autour de $26 000 en 2003, soit environ 26 000 euros). Récemment, cependant, de plus en plus de bourses sont octroyées aux étudiants de premier cycle (en 2003 à Princeton 52% des étudiants entrant en première année ont une bourse; le montant moyen de cette bourse est de $22 650).

revues, en nombre de Prix Nobel, ou en retombées positives avec des partenaires industriels. Il est donc vital de recruter les meilleurs candidats possibles à tous les niveaux et de les traiter suffisamment bien pour que leur expérience soit positive. Ainsi, une hiérarchie quasi-objective s'établit parmi les universités américaines. On parle des « top 5 », des « top 10 », des « top 20 » *etc*… Les étudiants cherchent bien sûr à être admis dans les universités les mieux classées, qui offrent un environnement de recherche et d'enseignement exceptionnel. La conséquence de cette compétition est que les universités américaines accueillent en moyenne les meilleurs étudiants du monde, ce qui procure un bénéfice inestimable aux Etats Unis, mais aussi, parfois, au reste du monde lorsque les étudiants retournent dans leur pays d'origine.

Revenons à notre jeune étudiante française et supposons qu'elle ait été admise dans une grande université américaine. Notre étudiante a maintenant devant elle quatre ou cinq années d'études intenses. Durant les deux premières années, elle suit des cours dans tous les domaines de base de l'économie : micro-, macro-économie, économétrie. A partir de la troisième année commence la recherche. Elle doit trouver un thème et produire des réflexions structurées, modélisées et inédites. Chaque semaine elle doit également assister à des séminaires donnés par des chercheurs extérieurs à l'université. Puis vient le moment où notre étudiante termine sa thèse, c'est-à-dire trois essais d'un niveau suffisamment élevés pour être publiés dans des revues scientifiques. La qualité de ces articles sera bien sûr aussi fonction de l'aide intellectuelle apportée par les professeurs de son département. Arrive alors l'expérience du fameux « job market » (la recherche du premier emploi).

Retour en France

Retraversons l'Atlantique et imaginons que notre étudiante soit restée en France pour effectuer son doctorat. La vie y est *a priori* moins stressante. L'admission dans un troisième cycle d'économie est beaucoup moins compétitive ; et pour cause, les universités françaises sont toutes égales sur le papier. Nous sommes aux pays de « liberté, égalité, fraternité ». Un doctorat d'économie de l'université A aura, *a priori,* la même valeur sur le marché de l'emploi qu'un

doctorat de l'université B. D'ailleurs, si aux Etats-Unis, on dit « I am an MIT PhD », indiquant par là que l'on a été suffisamment intelligent pour se faire admettre dans le programme du MIT et pour survivre au cursus, en France on ne dit pas « je suis doctorant de B ». Non, on dit, « j'ai un doctorat en économie », point. Qu'il m'ait été conféré dans une université où aucun professeur n'ait jamais publié un seul article dans une revue d'économie reconnue est indifférent, cela n'altère pas mon titre. Du coup, les étudiants ne cherchent pas en général à acquérir des informations, qui seraient d'ailleurs très difficiles à obtenir, sur les performances de tel ou tel département d'économie. Peu importe que les enseignants ne veuillent jamais rencontrer leurs élèves ! La qualité du cursus n'influe pas sur le diplôme final. Peu importe que les jeunes professeurs soient des professeurs TGV, c'est-à-dire qu'ils sautent dans le TGV pour retourner à Paris ou ailleurs -où ils vivent- juste après la dernière minute de leur cours ! D'ailleurs comment blâmer ces adeptes du TGV ? Pour certains, fuir l'université où ils enseignent est le seul moyen de maintenir un dynamisme dans leur recherche en rejoignant, la majeure partie de la semaine, les rares centres de recherche en économie actifs en France. Les professeurs, quant à eux, seraient-ils incités à attirer les meilleurs étudiants dans leur département ? Que nenni ! Souvenons-nous du sacro-saint principe de l'égalité que l'on mange décidément à toutes les sauces : les budgets de recherche des départements sont subventionnés de façon quasi-identique par l'Etat (en particulier au prorata du nombre d'étudiants en DEA par exemple), et de façon peu corrélée avec la qualité de l'enseignement et de la recherche. Pourquoi alors faire un effort quelconque dans le recrutement ? En recherche ? En enseignement ?

Notre étudiante donc, peut choisir son département dans le bloc, à ses yeux relativement indifférencié, de toutes les universités françaises, qui lui confèreront toutes, dans quatre ans, le même diplôme. Elle en choisit une, probablement sur critère géographique. Nous espérons pour elle qu'elle ait la chance de tomber sur un département dans lequel les enseignants sont engagés dans une activité de recherche active et sont au courant des derniers développements de la théorie et des méthodes économiques, qu'ils aient lieu en France ou à l'étranger. Il y a en effet en France, quelques départements et centres de recherches animés par des chercheurs remarquables, au

niveau des meilleures universités américaines. Le paradoxe est qu'ils sont bien plus connus à l'étranger qu'en France. S'ils sont si excellents, l'état leur donne-t-il plus de ressources pour mener à bien leur programme de recherche ? Bien sûr que non, ce serait violer le principe d'égalité. Ils restent à ce haut niveau à la force du poignet, se battant quotidiennement contre des différentiels de salaires exorbitants avec les Etats Unis et contre le manque de ressources pour acheter des bases de données, pour payer des assistants de recherche *etc*… Le grand public en France les reconnaît-il de la même façon qu'il reconnaît l'ENA, HEC et l'Ecole Polytechnique ? Certainement pas. En fait le grand public a du mal à discerner ce qu'est un économiste et ce qu'est l'économie. Et ce n'est pas de sa faute : l'économie, contrairement aux mathématiques n'est pas traditionnellement en France une discipline noble et les économistes n'ont jamais joué dans la vie publique le même rôle de premier plan que les énarques (qui ont une formation avant tout juridique et administrative). Mais nous reparlerons du statut de l'économie en France de façon plus générale plus tard. Revenons à notre étudiante. Elle suit sa scolarité, réussit ses examens et rédige sa thèse en français. Celle-ci se présente sous la forme d'un petit livre sur un sujet donné, avec différents chapitres, qui devront être traduits en anglais si on veut les publier dans une revue non franco-française. Puis vient le moment décisif de la recherche du premier emploi. Notre étudiante voudrait bien devenir maître de conférence qui est un emploi à vie. Le recrutement des maîtres de conférence est réalisé de fait principalement au niveau des universités. Mais dans l'environnement non compétitif décrit plus haut, celles-ci n'ont aucune incitation à recruter les meilleurs candidats. Le résultat est que, pour les postes de maître de conférence, il existe une régularité empirique troublante : le département de l'université A tend à recruter ses propres étudiants mais pas ceux de l'université B ou C. Et l'université B a le même genre de comportement. Elle recrute ses élèves mais ni ceux de C, ni ceux de A. Ainsi les dynasties et les schémas de pensée bien arrêtés se perpétuent, sans remise en cause externe, sans élément perturbateur. Pire, puisque les nouvelles recrues doivent enseigner et qu'elles sont spécialisées dans les thèmes locaux, des générations d'étudiants doivent subir les mêmes cours obsolètes et n'ont aucune idée des autres branches de l'économie. En pratique, environ un recrutement sur

deux de maître de conférence est local, certaines universités recrutant à plus de 80% en local[2]. Si l'on ajoute le fait qu'un nombre non négligeable d'universités n'ont pas d'école doctorale et ne peuvent donc pas recruter leurs propres candidats, le taux effectif de recrutement local est encore plus élevé.

Une fois maître de conférence, notre étudiante ambitieuse veut devenir professeur et après quelques années, elle passe donc l'agrégation du supérieur. Ce concours national, hérité vraisemblablement du Haut Moyen-Age est terrifiant. Il consiste en diverses épreuves orales qui portent sur des sujets très vastes et quelquefois surprenants. Les publications de recherche des candidats –qui devraient constituer un critère majeur de l'évaluation de futurs chercheurs- n'ont été vraiment prises en compte que récemment par les jurys nationaux. En revanche, au moins jusqu'à une date récente, les candidats devaient se soumettre à l'épreuve héroïque de la « leçon d'histoire économique ». Cette leçon était un examen très spécial. Le candidat arrivait, tirait un petit papier. Sur ce petit papier était écrit, noir sur blanc, le sujet sur lequel il devait donner une conférence devant le jury exactement vingt quatre heures plus tard[3]. Le sujet pouvait être quelque chose comme : « Producteurs et consommateurs au début du XXème siècle», ou « Les réformes agraires en Europe au XIXème siècle » *etc*… L'heureux candidat avait le droit de se faire aider par tous ses amis et collègues durant ces vingt quatre heures fatidiques. Une meute d'économistes écumaient donc les bibliothèques parisiennes avec frénésie et cogitaient jusqu'à des heures indues, les nuits de leçon. Bien évidemment, la logistique était un peu plus difficile pour les candidats provinciaux qui devaient payer le voyage vers la capitale des amis qui acceptaient de venir les aider dans cette épreuve. Mais admettons que notre étudiante, bien que provinciale, réussisse à être admise à l'agrégation du supérieur. Une bien belle réussite ma foi : la voilà, d'un seul coup, nommée professeur à vie. Désormais, son statut ne pourra changer quelle que soit l'étendue de ses succès ou échecs en recherche et en enseignement. Sa carrière gravira les échelons de l'Education Nationale un à un. Et son salaire s'accroîtra au même rythme lent et

[2] Source : communication de Laurent Linnemer, CREST-LEI-GRECSTA et U. de Montpellier 1.

monotone. Mais où va-t-elle enseigner ? Peut–elle choisir son université ? Une université peut-elle la choisir ? Pas si vite. L'agrégation est un concours national. Les candidats admis sont classés. Si elle n'est pas dans les premiers admis, ses choix géographiques sont restreints. Le premier de la liste choisit (généralement le poste disponible le plus proche de Paris), puis le second, puis le troisième, etc… Lorsque son tour arrive, elle peut fort bien devoir aller à Grenoble ou à la Guadeloupe, elle qui voulait Nantes. Mais elle ne peut certes pas refuser, sinon elle perdrait son titre, pour toujours. Laurent Linnemer et Anne Perrot, dans leur étude intitulée « Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le concours d'agrégation en sciences économiques », montrent que l'agrégation non plus n'est pas détachée de la préférence locale. Mais celle-ci ne peut se manifester qu'à un moindre degré grâce au caractère national du concours[4]. Ils calculent qu'en moyenne pour les concours de 1985 à 2001, les candidats ayant un lien avec le jury ont eu un taux de réussite de 37%, alors que les candidats sans lien avec le jury ont eu un taux de réussite de seulement 21%. Certaines années, l'écart est spectaculaire: 54% contre 14% en 1985; 60% contre 22% en 1987[5].

Retraversons l'Atlantique

Il est temps de retrouver notre exilée française sur le « job market » américain. Contrairement à ce qui se passe en France avec le recrutement des maîtres de conférence, il y a aux Etats Unis une règle assez stricte, qui est à mon avis une source fondamentale de vigueur et de rigueur intellectuelle. Le doctorant qui vient d'obtenir son diplôme doit s'éloigner de son université d'origine. Il est expulsé car il doit être exposé à d'autres idées, d'autres paradigmes, d'autres personnes. Il ne pourra être recruté par son *alma mater* que plus tard, s'il a pu convaincre un cercle de gens suffisamment nombreux, en dehors de son moule intellectuel d'origine, qu'il

[3] La leçon de 24 heures a été abolie en 1999 (mais pourrait être rétablie). Il reste toujours deux autres leçons, (de théorie et de spécialité) de 8 heures chacune.

[4] Cela est certainement un plus par rapport au localisme du concours de maître de conférence, pourvu que le jury national soit d'une bonne qualité scientifique et qu'il ne favorise pas systématiquement les étudiants qui lui sont proches. Notons que le président, qui peut choisir les autres membres du jury a un pouvoir immense.

pouvait enrichir la discipline d'une pensée originale et autonome. Notre étudiante doit donc envoyer son *curriculum vitae* et ses articles de recherche ailleurs, à toutes les universités qui l'intéressent. Dans chaque département d'économie, un comité de professeurs est désigné, qui évalue les candidatures. Notre étudiante reçoit un mois plus tard des appels d'une vingtaine d'universités, disons, si son travail est intéressant. Elles l'invitent à un entretien d'embauche lors de la conférence annuelle de l'association américaine d'économie. Cette conférence qui a lieu en janvier tous les ans dans une ville américaine différente est une exemple parfait de marché de l'emploi centralisé : tous les départements d'économie et les candidats cherchant un emploi sont présents. C'est une grand-messe, une sorte de zoo où jeunes diplômés et chercheurs confirmés s'observent, découvrant bien des caractéristiques exotiques chez les uns et les autres. Les candidats passent d'une suite d'hôtel à l'autre, se faisant interroger sur leur recherche passée, présente et future. Lorsque tout le monde est rentré chez soi, une discussion animée s'établit dans chaque université concernant le choix des candidats que l'on va inviter à donner un séminaire sur le campus. Si notre étudiante s'est montrée convaincante, elle va recevoir une petite dizaine d'appels, la conviant à venir passer deux jours dans chacune des universités intéressées, pour présenter sa recherche et dîner avec ses collègues potentiels dans les meilleurs restaurants de la ville. A l'issue de sa visite, très vite, elle saura si elle a une offre d'emploi ou non. Si elle fait partie des meilleurs candidats du marché, elle sera choyée par les universités, qui se plieront en quatre pour améliorer leur offre et l'adapter à sa convenance. Mais elle ne sera pas nommée professeur à vie : elle sera seulement « assistant professor » (maître de conférence temporaire) avec un contrat de six à neuf ans selon les universités. Après ce laps de temps, sa recherche et son enseignement seront évalués par des professeurs qui font autorité dans son domaine de recherche, à l'intérieur et surtout à l'extérieur de son université. Sa promotion au rang de professeur (qui garantit l'emploi à vie) sera ensuite soumise au vote de l'ensemble de la faculté des sciences

[5] Un lien avec le jury est défini par: i) le candidat travaille ou a obtenu sa thèse dans la même université qu'un membre du jury ou ii) le maître de thèse du candidat est dans le jury.

économiques de l'université. En cas de rejet, elle aura un an pour trouver un autre emploi dans une université moins prestigieuse.

Le contraste

Quel contraste donc entre ces deux expériences ! Egalité en France ; compétition aux Etats Unis. Uniformité théorique des universités françaises; différenciation affichée des diplômes outre-Atlantique. Emploi à vie en France; évaluation des performances avant renvoi ou promotion en Amérique.

Dans un sens, le système français est plein de bonnes intentions. Le principe d'égalité est louable en soi. Qui ne serait pas, en théorie, favorable à un accès *égal* aux programmes doctoraux pour tous ? A un traitement *égal* des universités par l'Etat ? Le problème, c'est qu'à trop égaliser, on détruit les incitations. Le système doctoral français serait peut-être le meilleur système dans un certain monde. Un monde où tous les professeurs seraient *également* compétents, adoreraient enseigner quelle que soit leur audience et leur rémunération. Un monde où ils seraient toujours heureux d'encadrer des étudiants, où aucun de leurs collègues ne serait tire-au-flanc. Un monde où ils aimeraient tant faire de la recherche et suivre les nouveaux développements de la science économique qu'ils consacreraient une bonne partie de leur temps libre à ces occupations. Les étudiants de ce monde-là seraient assidus au travail et poussés par une soif de connaissance qui les élèverait loin de leurs amphis bondés. Dans ce monde en question, il y aurait des emplois *égaux* pour tous ces diplômés *égaux.* Malheureusement, même en France, un tel monde n'existe pas. Appliquer aveuglément la recette de l'égalité résulte dans le cas précis de l'enseignement supérieur universitaire et de la recherche en un immense gâchis. D'ailleurs, la France le sait très bien dans le fond, elle qui n'a eu de cesse de créer des Grandes Ecoles à entrée hautement compétitive, des Mines de Paris à l'ENA en passant par Polytechnique et l'Ecole Normale Supérieure. Ces Grandes Ecoles, très élitistes, sont la vitrine de l'enseignement supérieur

français[6]. Leurs diplômés occupent la majeure partie des postes de décision en France que ce soit dans le secteur public ou privé. Elles disposent de ressources très nettement supérieures à celles de l'université (environ quatre fois plus par élève et par an que l'université). Quelle est donc cette hypocrisie qui refuse la compétition dans les universités au nom de l'égalité face aux études mais l'érige en principe d'éducation des élites dans les Grandes Ecoles?

Une évaluation quantifiée de la recherche économique en France

L'économie n'est pas en France une discipline aussi prestigieuse que les mathématiques ou la physique. La meilleure preuve en est que, traditionnellement, peu d'élèves des Grandes Ecoles étudient l'économie de façon approfondie. Les programmes universitaires, en revanche accueillent de nombreux étudiants. Ma description pessimiste des départements d'économie de l'université française est-elle compatible avec les faits ? Pierre-Philippe Combes et Laurent Linnemer, dans un article paru dans *Annales d'Economie et de Statistiques* en 2001*,* étudient en détail la publication d'articles de recherche en économie en France. Ils calculent douze indicateurs de la production de publications, prenant en compte, ou non, la qualité des revues, la longueur des articles et le nombre d'auteurs. Les deux chercheurs français arrivant systématiquement en tête de leurs classifications sont Jean-Jacques Laffont et Jean Tirole, tous deux affiliés au GREMAQ[7]. Laffont et Tirole ont obtenu leur doctorat d'économie aux Etats-Unis. Ils ont tous deux reçu le prix européen le plus prestigieux qui puisse être décerné à des économistes au dessous de quarante cinq ans (le prix Yrjo Janhsson)[8]. Ils ont publié 137 et 81 articles respectivement entre 1969 et 1998, dont la majorité sont dans les revues les plus

[6] Leurs laboratoires de recherche en revanche sont souvent trop petits pour être compétitifs sur le plan international. Il existe peu de programmes doctoraux en économie au sein des Grandes Ecoles. Une exception notable est l'excellent programme DELTA-EHESS qui bénéficie du capital humain de l'ENSAE, du CERAS-ENPC, de l'ENS et de l'EHESS mais qui souffre d'un manque de ressources chronique. Une partie de leurs meilleurs étudiants émigrent donc vers les Etats Unis.

[7] Unité CNRS dépendant de l'Université de Toulouse 1 et liée à l'EHESS (Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales). Selon Combes et Linnemer. le GREMAQ est dans le peloton de tête des centres de recherche en France, avec le DELTA (CNRS, EHESS, ENS), le GRECSTA (CNRS, INSEE), le GREQAM (CNRS, U. Aix-Marseille, EHESS), le REFM (CNRS, CEPREMAP), le CERAS (CNRS, ENPC), le THEMA (CNRS, U. Paris 10, U. Cergy) et EureQa (CNRS, U. Paris 1).

reconnues. Ils ont donc publié environ 5 articles par an pendant 25 ans et 18 ans de carrière, respectivement. A titre de comparaison, les chercheurs exerçant en France en décembre 1998, ont publié, en moyenne, 0,4 article par année de carrière. En fait 38.8% des chercheurs n'ont publié *aucun* article depuis 1969 dans aucune des 681 revues référencées par « EconLit » qui est la base de données standard pour les publications en économie. Seuls 1% des chercheurs ont plus de 35 articles durant cette période. De façon plus générale, les chercheurs français les plus productifs tendent à avoir des liens avec les Etats Unis et l'Angleterre (ils y ont obtenu leur PhD ou ils y ont travaillé au moins temporairement). Combes et Linnemer notent également que si l'on considérait l'ensemble des économistes français émigrés à l'étranger comme appartenant à un même centre de recherche, ce centre occuperait le premier rang de leurs classements. Cela signifie soit que les chercheurs qui publient le plus tendent à émigrer, soit que les incitations à faire de la recherche sont plus grandes à l'étranger qu'en France. Bien sûr, la production d'articles de recherche n'est qu'un indicateur partiel et imparfait de l'activité professionnelle des enseignants-chercheurs français. Mais il est difficile de nier que c'est un indicateur important.

Les économistes français dans leur tour d'ivoire

Une autre caractéristique de la recherche économique en France est la relative spécialisation des chercheurs actifs vers les branches les plus mathématisées et théoriques de l'économie. Traditionnellement, les chercheurs français actifs ont publié plus souvent dans des revues théoriques que dans des revues d'économie appliquée. A l'opposé, il y a aux Etats Unis beaucoup de recherche empirique de grande qualité sur des sujets très concrets, comme l'impact du niveau de revenu des familles ou de la situation familiale sur les résultats scolaires ; comme l'évaluation de certains programmes de politique économique sur le chômage ; comme les liens entre conjoncture économique et criminalité ; comme le rôle des politiques de santé dans le développement des pays ; *etc*... Or, ce genre de recherche qui est pourtant intéressante

[8] Le seul autre économiste français récipiendaire de ce prix est Philippe Aghion, affilié à University College London.

intellectuellement et potentiellement utile socialement a historiquement été délaissée par les chercheurs français. Il est peut-être possible de voir dans cette désaffection relative la prévalence de la culture fortement mathématisée et fondamentalement généraliste des Grandes Ecoles (d'Ingénieurs en particulier qui fournissent un grand nombre des économistes les plus productifs). Cette culture de la beauté mathématique et du savoir universel a bien des attraits et elle est nécessaire mais elle tend à dissuader les individus de rentrer dans les détails d'une base de données (toujours imparfaite), voire de collecter des données eux-mêmes, ce qui demande beaucoup de sens pratique, pour essayer de répondre à des questions précises et très temporelles[9]. Une autre explication plausible de ce phénomène est le manque d'intérêt que les pouvoirs publics portent à une évaluation aussi rigoureuse que possible (et indépendante) des politiques économiques. Dans un monde où les économistes n'ont aucun rôle social, ils s'enferment dans leur tour d'ivoire.

Les économistes dans la vie publique française

Donc, l'économie n'est traditionnellement en France ni une matière d'excellence, ni une matière très appliquée, en phase avec les problèmes concrets de la vie quotidienne. Du coup, le grand public ne la connaît pas très bien. L'économie n'est pas, en particulier, l'apologie du néo-libéralisme, contrairement à un cliché que je crois fort répandu en France. Les méthodes, puissantes, de l'économie ou de l'économétrie (qui ne s'acquièrent vraiment qu'après de longues études et une pratique de la recherche) peuvent être utilisées dans de multiples contextes qui vont de la régulation des marchés à l'aide au développement. Combien de gens ne seraient-ils pas surpris de savoir que c'est à Harvard, au MIT et à Columbia (ces temples du libéralisme, de la pensée néoclassique, ces adeptes de la jungle du capitalisme !) que l'on met au point nombre de

[9] Récemment on peut déceler en France un mouvement vers des travaux d'économie plus appliqués et de grande qualité. Un très bon exemple est celui des études empiriques de Thomas Piketty sur le rôle de la fiscalité dans la redistribution des richesses en France au cours du XXème siècle. Ces travaux sont publiés dans les meilleures revues internationales et ils ont contribué à relever grandement le niveau du débat sur les politiques économiques françaises. Voir aussi les analyses macroéconomiques de Daniel Cohen ainsi que les travaux de nombre des chercheurs du CREST (INSEE) sur le marché de l'emploi en particulier.

programmes d'aide pour les pays les plus pauvres dans le cadre du « millenium project » de l'ONU? Malheureusement rien de tel ne se passe dans les universités françaises.

L'émergence du mouvement alter-mondialiste, dans la mesure où il contribue à mettre dans le domaine public un certain nombre de thèmes économiques importants va peut-être contribuer à une revivification salutaire du débat économique en France. Pour ce faire, il faudrait qu'un vrai dialogue puisse s'amorcer entre les différentes parties et que ce dialogue conduise à des travaux de recherche bien documentés et rigoureux, plutôt qu'à des échanges très idéologiques.

La contrepartie du flou relatif de l'économie en France, est que nombre de personnes s'autoproclament économistes (alors que personne n'oserait s'autoproclamer ingénieur car ce serait un crime de lèse-majesté !). Les Français voient souvent s'exprimer dans les media des « économistes » qui prennent avec autorité des positions qui ne résisteraient pas à un tant soit peu d'analyse économétrique des faits. Il n'est donc pas si étonnant que l'analyse économique rigoureuse reste, somme toute, en dépit de quelques progrès, largement minoritaire dans le débat public français. En outre, contrairement aux Etats-Unis où le « Council of Economic Advisors » conseille depuis longtemps (mais avec une influence très variable) les décisions de politique économique de la Maison-Blanche, ce n'est que très récemment que l'Etat français a jugé bon d'avoir un conseil d'économistes. Le Conseil d'Analyse Economique, rattaché au Premier Ministre et la Commission Economique de la Nation, rattachée au Ministre de l'Economie des Finances et du Budget ont été créés en 1997 et 1999 respectivement, sous le gouvernement Jospin. Cela dénote une prise de conscience par les dirigeants de l'importance de comprendre les faits économiques pour informer les prises de décision politiques. Il va bien de soi que le rôle des économistes dans la vie publique est simplement d'informer les hommes politiques sur l'existence et l'importance quantitative de certains mécanismes économiques, jamais de prendre des décisions. Mais curieusement, bon nombre de décisions économiques très importantes ont été prises dans le passé sans qu'aucun débat économique n'ait eu lieu ou même aucune étude économique indépendante n'ait été réalisée préalablement. Parmi les exemples les plus frappants,

on peut citer l'organisation de la politique agricole commune, qui a été entérinée par tous les gouvernements français et le serait encore si la pression internationale n'était aussi forte.

Une politique économique sans économistes

La politique agricole commune est une aberration. Elle donne des subventions liées à la production. Plus on produit, plus on est subventionné –cela fait longtemps pourtant qu'il n'y a plus de pénurie alimentaire en France ! De telles subventions (que tout économiste réprouve) ont pour effet direct de produire des surplus de produits agricoles (qui ne sont pas forcément de bonne qualité) que le marché européen ne peut absorber. Non seulement l'argent public finance des surplus dont personne ne veut mais il aide de façon disproportionnée les grosses exploitations agricoles qui produisent plus et sont généralement les plus polluantes. Les agriculteurs riches bénéficient beaucoup de cette prime à la quantité, mais les petites exploitations beaucoup moins. Or, nombre de petites exploitations se battent pour mettre sur le marché des produits de qualité, parfois biologiques, dans des conditions difficiles (montagne etc.). Le paradoxe est que ces petites exploitations sont celles que l'on voudrait aider à cause de l'impact positif qu'elles ont sur la vie rurale, le paysage, le tourisme vert, et leur moindre propension à dégrader l'environnement. En fait la PAC les pénalisent en subventionnant leurs riches concurrents. Pire, comme nous vendons nos surplus sur les marchés mondiaux à des prix très bas pour nous en débarrasser nous faisons une concurrence déloyale à nombre de pays les plus pauvres du monde, en particulier africains, qui ont un besoin vital de vendre leurs propres produits agricoles sur les marchés mondiaux. Nous affamons donc les populations des pays les plus pauvres à cause de nos subventions[10]. Le lobbyisme actif des gros agriculteurs, son impact électoral et la sous-information des Français dans le domaine de l'économie peuvent peut-être expliquer cette situation absurde[11].

[10] Les Etats Unis conduisent le même genre de politique scandaleuse avec leurs subventions massives aux gros agriculteurs. Les conseillers économiques de la Maison-Blanche se sont opposés aux augmentations récentes de ces subventions, sans aucun effet sur la politique de l'Administration Bush.

[11] Rappelons que 46.3% du budget de la communauté européenne est absorbé dans la Politique Agricole Commune en 2003.

Récemment, deux réformes importantes et ô combien symboliques sont passées devant le parlement sans débat économique sérieux et indépendant au préalable. Il s'agit de la réforme des 35 heures sous le gouvernement Jospin et de la baisse de l'impôt sur le revenu sous le gouvernement Raffarin. Dans ces deux cas, n'aurait-il pas été plus sage qu'un débat ouvert et chiffré ait eu lieu avant l'adoption des réformes, débat impliquant des économistes indépendants mais aussi des sociologues, des historiens, etc…? D'une manière plus générale, l'opinion publique française semble grandement sous-informée pour tout ce qui concerne les décisions de politique économique. La faute aux hommes politiques ? Probablement, car ils ne font pas suffisamment d'effort pour expliquer les problèmes économiques de la France de manière rigoureuse et transparente. Mais les media sont aussi pleinement responsables de la mauvaise qualité de l'information économique en France. Aucun journal français ne fournit à ses lecteurs une information économique de la tenue de celle que dispense, jour après jour, le *Financial Times* par exemple. La presse anglaise de qualité énonce des faits précis, souvent chiffres à l'appui, puis se lance dans une analyse de la situation de façon avouée, transparente et logique. En clair, cela signifie que le journaliste a suivi une formation économique suffisamment poussée pour qu'il puisse ne pas faire de grossières erreurs de raisonnement en interprétant des chiffres ou des propositions de réformes. Faits et analyses tendent à être dissociés, autant que faire se peut. A l'opposé, bien des articles de la presse française mélangent allégrement faits et commentaires et enveloppent leur propos d'une gangue idéologique sous une apparence de fausse objectivité.

Les Etats-Unis ne sont pas la panacée universelle

La qualité de l'information économique dispensée par les media américains est très variable. Le « Council of Economic Advisers » a connu sous l'administration Bush une perte d'influence notable. Les subventions accordées par l'administration américaine aux agriculteurs sont aussi nocives que celles de la PAC. Les baisses d'impôt récentes ont provoqué un tollé chez bon nombre d'économistes. Et il est bien évident que tout le système éducatif américain ne fonctionne pas aussi bien que les universités. Les lycées, les écoles maternelles et primaires

françaises semblent en moyenne bien meilleures que leurs équivalents américains. En revanche, il est à peu près clair que d'un point de vue professionnel, notre doctorante française en économie serait mieux traitée aux Etats-Unis qu'en France. Pourquoi les universités françaises ne tireraient-elles pas des leçons de ce type de comparaison internationale ? Les incitations, la compétition entre centres de recherche, la mobilité des chercheurs semblent des ingrédients clés pour construire une communauté intellectuelle active. La difficulté majeure se situe du côté du financement des universités et de la recherche. Plus de ressources financières sont nécessaires pour augmenter les moyens de recherche et les salaires afin d'être compétitif sur le plan international. Or le budget du Ministère de l'Education ne peut être accru indéfiniment. La question est donc : doit-on subventionner les études supérieures avec de l'argent public à presque 100% comme on le fait aujourd'hui ? Il me semble que les étudiants venant en moyenne de classes sociales plus aisées, subventionner les études universitaires revient à transférer de l'argent aux plus riches. Pourquoi ne pas oser considérer un système où la majeure partie de l'argent public destiné à l'éducation serait investi dans l'éducation maternelle, primaire et secondaire qui sont obligatoires pour tous et où les inégalités familiales sont les plus criantes ? Pourquoi ne pas faire payer, à l'inverse, aux anciens élèves des universités et Grandes Ecoles une taxe une fois qu'ils ont un emploi, visant à financer les universités et les Grandes Ecoles? Ainsi le coût de l'enseignement supérieur serait au moins en partie payé par les élèves qui en ont bénéficié et les universités auraient potentiellement accès à plus de ressources financières. De plus, si les étudiants payaient leurs études, au moins partiellement, ils seraient plus exigeants avec leurs professeurs et valoriseraient peut-être davantage le temps passé à l'université, qui serait de facto un investissement pour le futur. Bien évidemment, il faudrait aussi instituer un système de bourses pour que les étudiants les plus défavorisés puissent effectuer leurs études supérieures dans de bonnes conditions.

Les départements français d'économie pourraient aussi s'inspirer de l'expérience britannique du « research assessment exercise » (REA). Introduit il y a quelques années au Royaume Uni, le REA vise à classer selon des critères transparents les différentes universités en

fonction de la qualité de leur recherche et à ajuster leurs subventions en fonction de ce classement. Il semble avoir eu des effets bénéfiques sur la productivité, les salaires et la mobilité des chercheurs Outre-Manche. Certaines universités européennes, comme l'Université Pompeu Fabra à Barcelone, sont également devenus des centres de recherche internationaux de premier plan, après avoir réformé leur mode de fonctionnement. Il y a donc en Europe un certain nombre d'exemples intéressants desquels les universités françaises pourraient s'inspirer. Bien d'autres systèmes et mesures pourraient être envisagés pour améliorer la qualité de l'éducation et de l'information économique en France, mais il semble au moins que ce genre de questions méritent d'être discutées et débattues. Tout comme l'attitude générale de la France vis-à-vis de ses économistes et de l'économie!